

Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

GT-IBMA : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques», créé en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives ») : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

Crédits photo : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

Erismature rousse : *Oxyura jamaicensis* (Gmelin, 1789)

Critères de détermination

Famille des Anatidés

Biométrie : longueur de 35 à 43 cm en incluant la queue, envergure de 53 à 62 cm, poids variant selon le sexe et l'âge de 350 à 800 g.



Confusion possible

Morphologie : queue caractéristiquement longue, raide et souvent dressée. Les plumes situées sous la queue sont blanches. Ailes très courtes. Bec au profil concave

Erismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*) : confusion entre les femelles des deux espèces. bec caractéristiquement renflé à la base. Les plumes sous la queue sont chatain foncé.



Dimorphisme sexuel :

Mâles (à gauche) : légèrement plus gros que les femelles. En plumage nuptial, de couleur marron-roux, joues blanches et calotte noire (photo ci-dessus «morphologie»). Bec bleu ciel. Le bec et le plumage deviennent ternes en plumage d'hiver (photo de gauche).

Femelles (photo de droite) : couleur brun terne (roux en été), bec brun et joues jaunâtres traversées par une bande brune. Les jeunes ressemblent aux femelles.

Biologie & Ecologie

Reproduction : les femelles bâtissent leurs nids au sein des formations végétales rivulaires denses des bordures de plans d'eau. La reproduction débute en avril pour se poursuivre jusqu'à la fin de l'été. Les pontes comprennent de 3 à 11 œufs, 6 en moyenne. L'espèce est réputée pondre également dans le nid d'autres espèces d'anatidés.

J F M A M J J A S O N D

Habitat : En période nuptiale, l'espèce fréquente les étangs et marais d'eau douce riches en végétation où elle niche. En hiver, elles se regroupent au sein de plans d'eau de grande taille comme, par exemple, le lac de Grand-Lieu.

Origine & Apparition

Originaire d'Amérique du Nord. Espèce introduite en Grande-Bretagne en 1949 au centre ornithologique de Slimbridge. Des individus sont laissés libres de voler et la population fait souche pour atteindre 6000 oiseaux en 2001. Cette croissance s'accompagne de la colonisation d'autres pays européens.. La première reproduction en Irlande du Nord a été signalée en 1974, aux Pays-Bas en 1977, en France en 1988, et en Belgique en 1991.

En France, l'espèce se développe essentiellement en Bretagne et Pays de la Loire dans un rayon de 150 kms autour du lac de Grand-Lieu mais des individus sont observés non loin des frontières belges et allemandes mais aussi dans le sud de la France.

Réglementation

Elle fait partie des espèces animales (vertébrés) interdites d'introduction dans le milieu naturel (AM du 30/07/2010). Sa détention est soumise à autorisation (AM du 10/08/2004). Elle fait également partie des espèces dont l'introduction est suspendue dans la communauté européenne (règlement d'exécution UE 828/2011 de la commission du 17/08/2011) et sa commercialisation est réglementée (espèce inscrite à l'annexe B du règlement UE 101/2012 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce). Un plan d'éradication de l'espèce est en cours au niveau européen dans le cadre de la préservation de l'Érismature à tête blanche avec laquelle elle peut s'hybrider. D'ores et déjà, il ne reste plus que 50 érismatures rousses en Angleterre. En France, la population est maintenue à moins de 200 individus grâce aux efforts de lutte menés par l'ONCFS et la réserve naturelle nationale de Grand-Lieu.

Coordination : Florent LAMAND

Maquette : Gwendoline LACQUEMENT

Rédaction : Océane JERUZALSKI, Jean-François MAILLARD

Contribution : Emmanuelle SARAT, Jean-François MAILLARD

Validation : Jean-François MAILLARD

**En cas d'observation de cette espèce,
merci de prévenir le service départe-
mental de l'ONCFS**

Sources

<http://www.invasbio.fr> (consultation : Août 2014)

Sarat E. (coord.) 2012. Vertébrés exotiques envahissants du bassin de la Loire (hors poissons) : connaissances et expériences de gestion. Office national de la chasse et de la faune sauvage, Plan Loire Grandeur Nature, 128pp.

Agence de l'Eau Artois-Picardie. Les espèces animales invasives des milieux aquatiques et humides du bassin Artois-Picardie. 2005, 38p.

Dubois P.J., 2012. Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2011 (2^e enquête nationale). Ornithos 19-4 : 225-250.